

«Horizons» N°3575 - Mercredi 15 Octobre 2003

Réunion du Comité de pilotage de synergie entre désertification et biodiversité

Le Comité de pilotage de synergie entre les conventions des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la biodiversité s'est réuni hier matin sous la présidence du Dr Limam



Ould Abdawa, secrétaire général du ministère du Développement Rural et de l'Environnement, président dudit comité.

Au cours de cette réunion, il a été question de l'état d'avancement du projet depuis son démarrage en octobre 2002. L'équipe du projet a présenté différentes actions menées notamment par rapport à la mise en place des textes juridiques dans le réseau mondial de l'information juridique, la mise en place d'une bibliothèque virtuelle sur l'environnement dont le branchement demande à être réalisé au Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des Technologies Nouvelles, la disponibilité d'un cd-rom sur les textes législatifs et réglementaires sur l'environnement.

Le comité a pris note des réalisations accomplies dans le domaine de la monographie sur la biodiversité, de l'adoption du Programme National de Lutte contre la Désertification présenté aux bailleurs de fonds et aux partenaires au Développement en 2002 à Nouakchott, la réalisation d'une étude faite par le Collectif des ONG sur l'environnement et aussi des actions portant sur les principes des conventions internationales sur l'environnement et la Cheriaa, la réalisation d'un document relatif aux connaissances mauritaniennes traditionnelles sur la biodiversité et un autre relatif à l'implication des jeunes dans la protection de l'envi-

ronnement, la contribution dans l'évaluation et la formulation de la seconde phase du Projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRNP) et l'audit institutionnel du ministère du Développement rural et de l'Environnement.

Dans un rapport présenté au comité de pilotage, M. Brahim Sall conseiller technique au projet a souligné que le projet a réalisé plus que prévu grâce à une bonne collaboration entre ses unités de coordination, au changement climatique, à la biodiversité et l'administration du ministère du Développement Rural et de l'Environnement.

Il a rappelé que ce projet dont la première phase s'achève en octobre 2004 prévoit de s'impliquer davantage dans le programme de l'environnement que la GTZ compte développer en Mauritanie tout en mettant l'accent sur les évolutions de l'impact de l'environnement et l'intégration par rapport à la restructuration du ministère du Développement Rural et de l'Environnement. Il a été enfin noté que la durabilité des actions sera prise en compte grâce à une bonne collaboration entre la GTZ, le ministère du Développement Rural et de l'Environnement et le secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des Technologies Nouvelles et la direction de la législation et du journal officiel.

La prochaine réunion du comité est prévue en janvier 2004.